



## Bulletin de réservation - Tarifs 2025

**IMPORTANT**

### Nous contacter

En cas d'urgence  
lors de votre visite veuillez

contacter le :

**07 68 20 95 87**

Mail : [resagroupes@leshortillonnages.fr](mailto:resagroupes@leshortillonnages.fr)

### 20 min avant

Merci de vous présenter  
impérativement 20 min  
en avance sinon nous serons  
dans l'obligation de raccourcir  
votre balade.

### Max. 12 pers. /barque

Afin de faciliter l'embarquement  
veuillez répartir votre effectif selon  
le nombre de barques.

Exemple :

*48 personnes / 12 = 4 barques*

## Visites accompagnées des Hortillonnages

Raison sociale et adresse de l'organisme :

Nom responsable délégué pour l'excursion :

Adresse email :

Téléphone :

Nombre de personnes  
pour l'excursion :

Nombre de barques  
(12 pers. / barque) :

Visite prévue le :

## Heures de départs en fonction des périodes

Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre

Avril - Octobre \*

- 09h 30    10h 45    11h 00    13h 30    14h 15  
 15h 00    15h 45    16h 30    17h 15  
 18h 00\* \*Uniquement à la demande

- 10h 15    11h 00    13h 30    14h 15  
 15h 00    15h 45    16h 30

## Tarifs et conditions de réservation

Adultes à partir de 17 ans	92,00€ la barque de 12 adultes
Adolescents de 11 à 16 ans	85,00€ la barque de 11 ados + 1 adulte
Enfants jusqu'à 10 ans	60,00€ la barque de 10 ans + 2 adultes <u>ou</u> 11 enfants + 1 adulte

- **Au tarif groupe s'ajoute une redevance :**  
de 1€ par personne de plus de 11 ans, et 0,50€ par personne entre 3 et 10 ans.
- **Le versement d'un acompte pour réservation ferme sera exigé.**

## Condition de réservations : année 2025

Chaque année, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, l'association est en mesure d'organiser des promenades de 45 minutes embarquée dans les Hortillonnages aux conditions suivantes :

### Article 1 : nombre de passagers

L'association dispose de 12 bateaux réglementaires. Selon les règles de sécurité imposée par les services de la navigation, les passagers sont répartis comme suit :

Groupes adultes ou familles	12 adultes par barque
Groupes ados. De 11 à 16 ans	11 ados + 1 adulte
Groupes enfants jusqu'à 10 ans	10 ans + 2 adultes <u>ou</u> 11 enfants + 1 adulte

### Article 2 : groupe

Un ou plusieurs groupes peuvent embarquer simultanément en application de l'article 1. La réservation se fait avec un nombre de parc entier.

### Article 3 : embarcadère

Se présenter au 54, boulevard Beauvillé - 80000 Amiens - Téléphone : 03.22.92.12.19 - 07.68.20.95.87

Mail : [resagroupes@leshortillonnages.fr](mailto:resagroupes@leshortillonnages.fr)

Merci de vous présenter impérativement 20 minutes en avance sans quoi votre balade se verra raccourci.

Afin de faciliter l'embarquement veuillez répartir votre effectif en groupe de 12 personnes (capacité Max d'une barque).

### Article 4 : composition des barques

Les barques concernant les groupes, n'étant pas réservé de manière complète pourront être composé de particulier, sauf demande particulière qui devrait être signalée au préalable par le responsable du groupe. Sans demande l'association se réservera le droit d'assurer la visite avec des particuliers. Cet article ne concerne pas les groupes Office du tourisme et ADRT.

### Article 5 : Nous privilégions les horaires suivants pour les groupes :

- Le matin 10<sup>h</sup>15 et 11<sup>h</sup>00
- L'après-midi 14<sup>h</sup>15 et 15<sup>h</sup>00

En dehors des créneaux proposés dans le bulletin de réservation et sur demande écrite, une dérogation peut être acceptée pour un horaire différent.

### Article 6 : durée des promenades

Le parcours en barque dure 45 à 50 minutes. Nous vous informons que tout le groupe en retard, verra sa promenade écourtée dans le but de respecter les horaires ; exceptionnellement, si le planning des réservations le permet, la visite pourra s'effectuer comme prévu initialement.

### Article 7 : options

Toute option. Enregistrée restera valable 25 jours avant la prise prévue. Passé ce délai, nous ne vous garantissons pas de conserver l'option.

### Article 8 : réservation et participation financière.

Suite à l'option enregistré dans notre planning, un acompte devrait nous être versée dans un délai de 15 jours suivant la date d'option afin de confirmer ferme et définitive votre réservation.

#### A titre d'exemple :

Option notée par téléphone le 1<sup>er</sup> avril > confirmation, réservation le 15 avril.

1. Pour une réservation de 1 à 5 barque(s), un acompte d'1 barque ai demandé :
  - a. Groupes adultes : 92,00€
  - b. Groupes ados : 85,00€
  - c. Groupes enfants : 60,00€
2. Pour une réservation de plus de 5 barques : un acompte de 2 barques est demandé :
  - a. Groupes adultes : 184,00€
  - b. Groupes ados : 170,00€
  - c. Groupes enfants : 120,00€

Au tarif de groupe, ça ajoute une redevance de 1€ par personne de plus de 11 ans et 0,50 euros par personne entre 3 et 10 ans.

**Article 9 : annulation**

Toute réservation annulée au moins 15 jours avant la promenade sera prise en considération : l'acompte vous serait donc remboursé si les délais d'annulation n'étaient pas respectés l'acompte resterait acquis à l'association.

**Article 10 : annulation partielle**

Si la réduction du nombre de parts réservés, intervient au moins 10 jours avant la date arrêtée. Pour la promenade. Aucune pénalité ne sera exigée. Par contre, à moins de 10 jours, la répartition des visiteurs se fera sur le nombre de barque prévu initialement et la totalité de la prestation sera due. Déclare avoir pris connaissance des conditions générales et annexes transmises pour valider votre réservation. Veuillez nous retourner un exemplaire du devis signé avec la mention « Bon pour accord ».

Le :

« Bon pour accord » et signature

Le :

Signature, ( Mention « Lu et approuvé »)

**En cochant cette case, je consens un traitement de mes données**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'APSSEH des Hortillonnages, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des adhérents. La base légale du traitement et l'exécution contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmenter des éventuelles obligations légales. Elles sont hébergées en France et ils sont destinés au RGPD ( règlement général sur la protection des données), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectifications et de suppression (sous certaines conditions aux informations qui vous concerne, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'APSSEH des Hortillonnages – 54, boulevard de Beauvillé à Amiens. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si, après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse <https://www.cnil.fr/plainte>.